



RÈGLEMENT DES CONCOURS COSPLAY GEEK DAYS ROUEN (21 et 22 avril 2018)



- **Concours individuel et Groupe**
- **2^{ème} Pré-sélection région Normandie pour la Coupe de France de Cosplay**

ARTICLE 1

DATE LIMITE DES PRÉ-INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions au concours individuel / groupe ainsi qu'à la 2^{ème} pré-sélection Normande pour la Coupe de France de Cosplay (CFC) de GEEK DAYS se dérouleront du lundi 5 mars 2018 (00h00) au dimanche 8 avril 2018 (23h59) via des formulaires d'inscription dont les liens seront disponibles sur la page d'accueil du site de Fr.Kosplay (<http://cosplay.frkawai.fr/>).

Les pré-inscriptions envoyées après le dimanche 8 avril 2018 à 23h59 seront automatiquement supprimées et aucune réclamation ne sera possible.

Chaque pré-inscription sera étudiée avec attention. Seules les pré-inscriptions complètes (avec images de référence, work in progress- CFC, bande-son) seront prises en compte pour la sélection.

Au delà de cette date et si le concours n'est pas complet, les pré-inscriptions pourront encore se faire jusqu'au samedi 14 avril 2018 (12h00). Pensez donc à vous pré-inscrire pour vous garantir une place le jour du concours.

** La Coupe de France de Cosplay est un concours national annuel qui réunit les meilleurs Cosplayers de France. Chaque année, un(e) participant(e) (choisi(e) lors d'un événement partenaire) aura la chance de représenter sa région lors d'une grande finale organisée lors de TGS les 1^{er} et 2 décembre 2018). Pour connaître les conditions exactes de participation, veuillez-vous référer au règlement disponible sur le site web de la Coupe de France de Cosplay (<http://www.cfcosplay.fr>). Ce règlement ne s'applique qu'aux pré-sélections.*

ARTICLE 2

CONFIRMATION DE LA PRÉ-INSCRIPTION

Pour que votre pré-inscription soit prise en compte, vous devez remplir entièrement votre fiche (informations personnelles, décrire votre costume et prestation, etc...) mais également :

- Joindre un justificatif de domicile ou un extrait d'acte de naissance justifiant de votre appartenance à la région Normandie (pour le concours CFC),
- Joindre une ou plusieurs images du personnage Cosplayé,
- Joindre au moins trois photos de votre « Work in Progress » (photos d'avancement du costume) pour la pré-sélection de la Coupe de France de Cosplay,
- Joindre votre fichier d'accompagnement audio.

Si un ou plusieurs éléments sont manquants lors de votre inscription, celle-ci ne sera pas validée et sera automatiquement placée en file d'attente.

1. Images du personnage Cosplayé

De préférence une ou plusieurs images complètes représentant le personnage de la tête au pied ; une vue de

l'arrière du costume étant un plus lors de la notation, de même pour les accessoires.

Ne négligez pas le choix de vos images, celles-ci ont une très grande importance lors de la notation (selon la qualité et la taille de l'image mais aussi les couleurs, la proportion, les accessoires du personnage, etc).

Attention, il ne s'agit pas de photos de vous mais d'images du personnage Cosplayé !

2. Work in progress (WIP)

Trois photos minimum d'avancement de vos costumes doivent être obligatoirement jointes à l'inscription. Pour information, « WIP » ne signifie pas « costumes finis ». Cependant, si vous souhaitez nous envoyer une photo de votre costume déjà fini, cela est tout à fait possible.

3. Fichier d'accompagnement audio

Vous devez joindre un fichier d'accompagnement audio au format .mp3 ou .wav (aucun autre format ne sera accepté) lors de votre inscription. Si vous n'avez pas initialement prévu l'utilisation de son lors de votre prestation, nous vous invitons à choisir une musique de fond proche de l'oeuvre Cosplayée.

Fr.Kosplay se réserve le droit de refuser tout fichier d'accompagnement qui n'est pas au bon format, qui n'a pas été préalablement coupé (le fichier ne doit pas dépasser la durée de votre prestation) ou dont la qualité n'est pas suffisante. Vous disposerez alors d'un délai pour nous fournir un nouveau fichier au bon format, ou coupé, ou de meilleure qualité.

Les liens Youtube, Dailymotion et autres sites d'hébergement vidéo sont INTERDITS. Ceux-ci entraîneront un rejet immédiat et l'annulation complète de votre inscription sans aucun recours possible.

Ce fichier doit être également apporté sur place lors de la confirmation de l'inscription sur support numérique compatible (idéalement clé USB) afin de palier à tout problème avec le fichier média envoyé lors de l'inscription (fichier corrompu, son coupé ou inaudible, etc...). En cas de problème persistant même avec le remplacement par le fichier apporté sur place, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

Attention : nous ne pourrions être tenus responsables en cas de problème de compréhension lié à la sonorisation de la scène.

Nous vous tiendrons informés du statut de votre pré-inscription, notamment en cas de difficulté empêchant l'aboutissement de celle-ci. Il est conseillé de consulter régulièrement vos mails pour rester informé du statut de votre pré-inscription. Un mail définitif vous sera envoyé dès validation complète par Fr.Kosplay.

ARTICLE 3 RÈGLES ET LIMITES D'INSCRIPTION

- Le concours individuel / groupe est ouvert aux participants de 15 ans et plus (entre 20 et 25 places selon les temps de prestations).

- Les pré-sélections pour la Coupe de France de Cosplay sont ouvertes aux participants qui sont nés et/ou vivent dans la région Normandie et qui auront 18 ans et plus à la date de la finale (soit le 1^{er} décembre 2018).

Si vous décidez de faire le concours cosplay le samedi et la pré-sélection CFC, cela ne pourra être possible qu'avec 2 cosplays différents.

ARTICLE 4 ACCOMPAGNANTS

La présence d'un accompagnant doit être validée par l'équipe organisatrice lors de la pré-inscription. Celle-ci validera ou non la pertinence de sa présence. L'accompagnant pourra alors être exceptionnellement autorisé à accompagner le Cosplayer dans les vestiaires pour aider à la mise en place du costume ou des accessoires mais devra les quitter une fois sa tâche accomplie. Les accompagnants sont interdits en backstage (à l'exception des accompagnants de mineurs).

La notion de backstage désigne le lieu se trouvant derrière la scène où les Cosplayers sont tenus d'attendre leur passage.

ARTICLE 5 CATÉGORIES AUTORISÉES

Les participants ayant un costume tiré d'un support ou d'une illustration officiels seront prioritaires dans le processus d'inscription. S'il reste de la place, les costumes tirés d'illustrations non-officielles ou de créations personnelles pourront défilé sur scène sous certaines conditions.

Les personnes ayant des costumes achetés sont autorisées à monter sur scène, mais elles ne pourront ni être classées ni être primées pour le concours CFC.

Les catégories autorisées* sont :

- Animes et mangas asiatiques
- Dessins animés et BD européens
- Dessins animés et comics américains
- Jeux vidéo
- Films ou séries asiatiques / étrangers
- Sentai ou Metal Hero

Tous les costumes tirés des univers Vocaloid, Touhou, d'illustrateurs japonais ou coréens (Sakizou, Trinity Blood, Scissor's Crown par exemple) doivent être soumis à validation afin que nous puissions vérifier leur authenticité.

Si votre costume fait partie d'une autre catégorie, il sera soumis à validation par l'équipe organisatrice et ne sera pas prioritaire dans le processus d'inscription.

* Attention : Les catégories autorisées pour la finale de la Coupe de France peuvent être différentes des sélections régionales, renseignez-vous auprès des organisateurs.

ARTICLE 6 NOMBRE LIMITE DE PARTICIPANTS

Le nombre de participants doit entrer dans un créneau horaire imparti défini.

Fr.Kosplay se réserve donc le droit de refuser une inscription si :

- le nombre de participants maximum est atteint,
- un personnage d'une série est représenté plus de deux fois dans toutes catégories confondues (il ne pourra donc pas y avoir 3 Yuna, ou 3 Naruto par exemple...),
- une série est représentée plus de deux fois dans toutes les autres catégories (il ne peut pas y avoir 3 One Piece, ou 3 FMA par exemple...).

Dans les deux derniers cas, les inscriptions retenues le seront par priorité chronologique : les deux premières inscriptions ayant atteint l'état « validé » seront retenues et toutes les suivantes seront refusées.

ARTICLE 7 PASSAGE SUR SCÈNE

1. Durée

Votre passage sur scène est limité à :

- 1 minute 30 maximum pour le Cosplay individuel et les pré-sélections à la Coupe de France (prestation obligatoire)
- 2 minutes 30 maximum pour le Cosplay groupe

[Ce temps de passage est donné à titre indicatif et représente un temps de passage maximal. Vous n'êtes donc pas obligés de rester tout le temps donné sur scène si votre prestation prévue ne dure qu'une minute.]

2. Vidéo et microphones

Les fichiers vidéo ne sont autorisés que pour les participants à la pré-sélection de la Coupe de France de Cosplay.

Nous ne prêtons pas de micros, toutes vos prestations doivent être préenregistrées.

3. Eclairages de la scène

L'équipe organisatrice n'a pas la main sur la gestion des éclairages de la scène, qu'il s'agisse du positionnement des lumières ou des couleurs disponibles/utilisées.

Les seules actions qu'il est possible de prévoir sont :

- Commencer la prestation dans le noir ou à faible éclairage
- Baisser ou augmenter l'éclairage à un moment de la prestation (2 fois maximum)

ARTICLE 8 INTERDICTIONS

Pour des raisons de sécurité, sont interdits d'utilisation sous peine de disqualification, voire de poursuite pénale :

- Armes blanches : toute arme offensive ou tranchante en fer ou en acier, telles que les poignards, épées, machettes, couteaux, baïonnettes, etc.
- Armes à feu : toute arme qui tire des cartouches ou des projectiles explosifs, tels les fusils, les pistolets, etc.
- Armes incendiaires : toute arme qui a pour but de mettre le feu à des objets ou de causer des brûlures aux personnes.

- Liquides facilement inflammables : tout liquide qui a pour but de mettre le feu à des objets ou de causer des brûlures aux personnes comme les alcools à brûler.
 - Tous les produits susceptibles de salir ou détériorer la scène ou la salle : pétards, fumigènes, farine, confettis, paillettes...
- Sont également interdits sous peine de disqualification :
- Liquides indélébiles : Tout liquide qui ne s'enlève pas avec un simple produit nettoyant et nécessite un traitement coûteux de rénovation.
 - Tout objet et geste à caractère raciste ou pornographique.
 - Tout objet et geste incitant à la violence ou qui la provoque.

ARTICLE 9 ACCESSOIRES

- Les accessoires achetés sont autorisés mais peuvent avoir un impact sur la notation finale par les juges. Privilégiez les accessoires faits main.
- Les accessoires à poser sur scène sont limités au nombre de 3 et ne doivent pas peser plus de 5 kilos chacun.
- Nous pouvons prêter une table et deux chaises au maximum.

ARTICLE 10 NOTATION

La notation s'effectuera en deux temps :

- Dans un premier temps, le jury s'entretiendra avec vous avant le concours afin de vous poser des questions techniques sur vos costumes. Vous ne devez pas quitter les backstages avant que les organisateurs vous en donnent l'autorisation.
- Dans un second temps, le jury se concentrera sur votre prestation sur scène et d'éventuels éléments de vos costumes (solidité du costume notamment).

Les membres du jury vous jugeront sur :

- La difficulté technique de votre costume
- Le choix des tissus ou des matériaux
- La qualité de la couture ou de la construction
- L'utilité et l'utilisation de vos accessoires
- La ressemblance avec l'image de référence
- Le rendu final du costume
- La compréhension de votre prestation
- L'originalité de votre prestation
- L'attitude sur scène
- Le rendu final de la prestation

Les notes finales resteront confidentielles et ne pourront pas être réclamées au jury ou à l'organisation. Cependant, le jury se tiendra à votre disposition après le concours pour d'éventuelles questions au sujet de votre costume ou de votre prestation.

ARTICLE 11 CONFIRMATIONS D'INSCRIPTION, HORAIRES ET ACCÈS AUX VESTIAIRES

Pour chaque concours, vous devez confirmer votre inscription au stand Fr.Kosplay avant 12h. Au-delà de cet horaire vous ne pourrez plus défiler sur scène.

- Le concours individuel / groupe aura lieu le samedi 21 avril 2018 de 15h à 16h.

- Les pré-sélections pour la Coupe de France de Cosplay auront lieu le dimanche 22 avril 2018 de 15h à 16h.

Nous vous demandons de vous présenter au stand Fr.Kosplay à 14h afin de participer au débriefing obligatoire avant passage sur scène et permettre au jury de s'entretenir avec vous.

ARTICLE 12 VESTIAIRES

Les vestiaires sont accessibles uniquement aux personnes inscrites au concours du jour. Les horaires d'ouvertures vous seront communiqués ultérieurement. Au-delà de cet horaire, les vestiaires seront fermés à clé et tous les objets retrouvés seront apportés et confiés aux organisateurs du salon (point info ou objets trouvés).

L'entrée des vestiaires sera contrôlée mais Fr.Kosplay ne pourra pas être tenue responsable en cas de vol à l'intérieur des vestiaires.

ARTICLE 13 DROIT À L'IMAGE

Adhérent à ce présent règlement, les participants acceptent toute exploitation photographique, filmique et sonore pendant et après la convention.

ARTICLE 14 REMISE DES PRIX

Les remises des prix auront lieu les samedis 21 avril et dimanche 22 avril à partir de 17h30.

Le jury primera les meilleurs costumes et prestations pour le concours individuel / groupe ainsi qu'un représentant de la région Normandie pour la Coupe de France de Cosplay. Certains prix spéciaux pourront également être décernés.

ARTICLE 15 DISQUALIFICATION

Tout participant coupable de vandalisme, de vol, d'agression physique ou verbale, de comportements choquants ou du même ordre lors du concours sera immédiatement disqualifié de façon définitive. Des poursuites pénales seront entamées à son encontre en application des lois en vigueur.

VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ LA OU LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS ?

ENVOYEZ- UN MAIL À cosplay@frkawai.fr ET NOUS
ESSAIERONS DE VOUS RÉPONDRE RAPIDEMENT.